

Direction des Relations aux Entreprises et aux Territoires

Affaire suivie par : Quentin RUIS
Ligne directe : 04 90 14 87 26
Courriel : qruis@vaucluse.cci.fr



Monsieur Philippe EGG
Maire
Hôtel de Ville
31 rue Léonce Briegne
84160 CUCURON

N/Réf. : QR/BG-008-02/2022

Avignon, le 7 MARS 2022

Objet : Règlement Local de Publicité de la commune de Cucuron

Monsieur le Maire,

Nous accusons réception du projet de révision du règlement local de publicité de votre commune que vous nous avez transmis pour étude et avis.

Ce document vise à concilier la dynamique des activités économiques et la préservation de la qualité du cadre de vie dans la commune. Il permettra également de s'adapter à la nouvelle charte du Parc Naturel Régional du Lubéron en matière de publicité, enseignes et pré-enseignes.

Les documents transmis sont complets et n'appellent aucune remarque particulière de notre part.

La CCI de Vaucluse, en vue de faciliter l'application du document, rappelle à la commune la nécessité d'informer les commerçants et les acteurs économiques présents sur la commune, des nouvelles règles qui s'imposent en matière de publicité, enseignes et pré-enseignes.

La CCI de Vaucluse émet un avis favorable sur la présente consultation.

Cet avis est émis sous réserve de sa ratification lors d'une prochaine Assemblée Générale de la CCI de Vaucluse.

Nous vous prions de croire, Monsieur le Maire, à l'expression de nos salutations distinguées.



Gilbert MARCELLI